33e ANNÉE N° 63 — 5 Centimes — SAMEDI 8 JUIN 1895

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse*

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Cahors, le 8 Juin

L'EXPOSITION DE 1900
ET LE PARLEMENT

La commission supérieure de l'Exposition universelle de 1900, vient d'adopter définitivement le plan général qui lui avait été soumis par M. Alfred Picard, commissaire général de l'Exposition. Nous allons en indiquer les grandes lignes ; mais auparavant, qu'il nous soit permis de formuler deux observations.

La première a trait à l'activité vraiment merveilleuse que M. le commissaire général a apporté à la mise au point de cette première partie de l'œuvre immense qu'il a à accomplir et que nul plus que lui, ainsi que nous le disions dès le premier jour, n'est capable de mener à bien.

La seconde est relative à la nécessité urgente et absolue qui s'impose aux Chambres de statuer avant les prochaines vacances, sur le programme qui va leur être soumis Pour régler l'organisation générale de l'Exposition et pour commencer les travaux si importants qui doivent être accomplis à présent en moins de cinq ans, il n'y a plus de temps à perdre.

Les Chambres, nous l'espérons, sauront s'en rendre compte, et mettront au plus tôt, à la disposition du commissaire général, les moyens d'actions qui lui sont indispensables.

Cette question intéresse autrement la France, l'Europe, et le monde lui-même que celles qui absorbent trop souvent le temps et l'attention du Parlement.

Il y a là, pour tout dire, un grand devoir à remplir envers la patrie qui, au seuil du XXe siècle, sera fière de convier tous les peuples de l'univers à un spectacle grandiose, qui surpassera encore celui de l'Exposition de 1889 qui, déjà, semblait incomparable. Quelques chiffres, quelques indications générales suffiront à l'établir.

Dans la future exposition, la surface utilisable atteindra 108 hectares environ, dont 39 hectares de planchers. L'Exposition précédente en couvrait 26 à peine.

On évalue à près de 75 millions les frais de cette construction. Plus du quart de cette somme sera affecté à la transformation des Champs-Elysées.

C'est de ce côté, en effet, que vont être entrepris les travaux les plus considérables et aussi les plus intéressants, si l'on considère qu'une partie de ces travaux doit survivre à l'Exposition elle-même et que de ces travaux va dépendre la radicale transformation de décor et d'aspect d'un des plus charmants morceaux de Paris.

L'entrée principale de l'Exposition se trouve placée près de la Seine, à l'un des angles de la place de la Concorde. L'avant-projet confirme, au sujet des dispositions des bâtiments, les indications déjà fournies.

En pénétrant, les visiteurs rencontreraient, sur leur droite, le bâtiment de l'administration, pourvu d'un autre accès extérieur, puis le pavillon de l'éducation et de l'enseignement, dont une pensée philosophique marquait la place au vestibule même de l'Exposition. A gauche, la Seine resterait entièrement dégagée; des jardins en terrasse borderaient la rive.

La promenade nouvelle, ouverte entre les Champs-Elysées et le quai de la Conférence, commencerait par une entrée d'honneur. A droite, en regardant les Invalides, serait érigé le palais des Beaux-Arts; à gauche et en face de ce palais, mais sur des dimensions moindres, s'élèverait celui de l'Exposition rétrospective de l'art français. Ces deux édifices seraient, avec le pont monumental, les seules constructions définitives de l'Exposition. Disposés en retrait par rapport à l'alignement des Champs-Elysées, de manière à ne point altérer le caractère de la grande avenue parisienne, ils affecteraient les formes appropriées aux besoins de la décoration et au maintien des grands arbres existants; leur distribution se prêterait, pour l'avenir, aux mêmes usages que celle du palais actuel de l'Industrie. Des portiques, des exèdres, des statues, des plantations nouvelles, des parterres de fleurs complèteraient ce bel ensemble.

Le pont monumental, placé dans l'axe de l'Esplanade, aura la largeur de l'avenue des Champs-Elysées, entre les Quinconces : soixante mètres.

Il comporterait une arche unique en acier moulé ; on éviterait ainsi d'entraver la navigation que gênent déjà la courbure du fleuve et le défaut de concordance entre les piles du pont de la Concorde et celles du pont des Invalides ; l'effet d'un arc très surbaissé, de pareille ouverture, serait d'ailleurs nouveau et certainement grandiose.

Le projet de démolir le Palais de l'Industrie a effarouché beaucoup de gens. M. Picard les rassure : Les travaux seront conduits de telle sorte que le Salon annuel demeure aux Champs-Elysées, soit dans les galeries actuelles, soit dans les galeries nouvelles.

L'Exposition couvrira les deux berges de la Seine, jusqu'au pont de l'Alma : à droite, les pavillons de la ville, l'horticulture, l'économie sociale ; à gauche, les palais et pavillons des puissances étrangères.

Au Trocadéro, seraient installées les expositions coloniales.

Enfin, on distribuerait au Champ de Mars la grande industrie et la production agricole.

Deux suites de palais s'échelonneraient le long des avenues de Suffren et de La Bourdonnais, pour aboutir à un immense château d'eau avec cascades superposées et au palais de l'Electricité.

Sur tout le parcours du jardin, se développeraient des terrasses de circulation, au rez-de-chaussée et au premier étage : du haut de cet étage, l'œil embrasserait le panorama du Champ de Mars et du Trocadéro qu'agrémenteraient, pendant la nuit, les effets combinés d'eau et de lumière.

Le palais de l'électricité serait un palais de verre resplendissant, le soir, comme un phare gigantesque.

On conserverait la galerie des machines de 1889, mais on en modifierait la forme et l'usage. Au centre, serait installée la grande salle des fêtes dont le palais de l'Electricité constituerait le brillant vestibule.

La Tour Eiffel sera respectée, mais rien n'est encore décidé quant aux remaniements de détail qu'elle subira.

Enfin, sur les moyens de faciliter le transport et la circulation des visiteurs aux abords et à l'intérieur de l'Exposition, l'avant-projet annexé au plan général donne d'intéressants détails.

Comme on le voit, la physionomie générale du projet est d'une originalité particulièrement grandiose. En faisant de la plus belle partie de Paris le centre même de l'Exposition, M. Alfred Picard aura réalisé une conception aussi brillante qu'heureuse.

Il ne reste plus — nous le répétons — qu'à souhaiter une chose, c'est que les Chambres soient, le plus tôt possible, appelées à statuer sur les voies et moyens qui assureront l'exécution de ce magnifique programme.

J. QUERCYTAIN.

INFORMATIONS

M. Félix Faure à Bordeaux

Bordeaux, 5 juin.

Dans un banquet, M. Félix Faure a dit que la France veut la liberté, la sécurité et la dignité au dedans comme au dehors.

Il ne redoute aucune théorie, ni aucune solution, mais il reste fidèle au bon sens et à l'étude de la raison libre et éclairée qui peuvent seuls procurer des réformes sérieuses, par lesquelles le gouvernement et les citoyens doivent s'unir.

M. Félix Faure a visité dans la matinée les hôpitaux et la caserne.

Il a été chaleureusement acclamé.

M. Félix Faure a quitté Bordeaux à 6 h. 45.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 26

Le Roi des Braves

Par JULES DE GASTYNE

XVII

— Et il a emmené son fils avec lui ?

— Certainement... Il ne le laisserait pas seul...

— Il n'a pas d'autre enfant?

— Non.

— En effet, c'est un heureux héritier, dit l'amant de Marcelle avec un accent haineux et jaloux, qui fit retourner l'aubergiste...

Jean de Kermor s'était arrêté.

Il jugea qu'il était imprudent de pousser plus loin, ce soir-là, son interrogatoire...

Il mangea en silence et se coucha.

Le lendemain, il se dirigea vers le château, et en quelques heures, il eut appris tout ce qu'il désirait.

Il savait que son frère était parti pour Paris avec son fils ; il devait rester plusieurs mois absent, voyager à l'étranger pour tâcher de donner un dérivatif à sa douleur, et qu'il était descendu à Paris, à « l'Hôtel de Ambassadeurs ». On lui avait confirmé ce que lui avait affirmé l'aubergiste : que la fortune de Julien atteignait près de six millions.

Il avait senti sa haine, sa jalousie croître en raison de l'importance de la position de son cadet.

Eh ! quoi, il était l'aîné, le chef réel de la famille, et il végétait à droite et à gauche, presque sans pain et sans asile, sans considération, réduit aux expédients et presque aux escroqueries pour vivre ! Ce n'était pas tolérable.

Un plan infernal avait germé dans son cerveau.

Julien n'avait plus qu'un amour au monde, l'amour de son fils. Il devait adorer le petit être. Il le lui ravirait, et quand il tiendrait l'enfant en sa possession, sous bonne garde, il ferait ses conditions à son frère. Il faudrait que celui-ci rendît une partie de ce qui aurait dû lui appartenir.

Il reprit le train aussitôt et se mit à espionner.

Il sut que ce dernier allait quelquefois se promener dans le jardin des Tuileries avec le petit André.

C'est dans le jardin des Tuileries qu'il ferait le coup. Il profiterait de sa ressemblance singulière avec son frère pour tromper l'enfant.

Il prit le même costume que Julien, se fit tailler les cheveux et la barbe de la même manière et procéda au rapt de la façon que nous avons racontée. Il avait pu entraîner le petit sans être aperçu et sans que l'enfant eût soupçonné que ce n'était pas son père qui lui donnait la main. Il l'avait fait ensuite monter en voiture et amené à sa maîtresse, dans la maison du passage des Thermopyles.

On a vu comment le plan du misérable avait dévié... A la vue de son frère, Jean n'avait pu maîtriser sa rage et sa haine, mais sa violence, au lieu de lui nuire, avait aidé à l'exécution de son projet.

Julien mort et l'enfant anéanti, il se trouvait régulièrement investi de toute la fortune de son frère. Il n'avait plus qu'à aller attendre tranquillement à New-York la dépêche du notaire qui l'inviterait à venir prendre possession.

Cette fois, le sort s'était prononcé pour lui, et il espérait bien jouir en paix de son opulence, si chèrement acquise, si la Providence n'avait veillé sur l'orphelin qu'il avait dépouillé et ne l'avait fait tomber sous la protection de l'homme énergique que nous venons de faire connaître à nos lecteurs.

Pour être tardif, comme on le verra, le châtiment n'en devait être que plus terrible.

XVIII

C'était un jour de grande exposition au « Bon Marché ». De hautes affiches, posées depuis huit jours dans Paris, avaient attiré aux abords du magasin une foule considérable. Les vitrines faisaient miroiter, éclairées par un soleil de septembre, toutes les séductions de leurs étalages. Deux files de voitures interminables étaient rangées sur la chaussée, modestes fiacres entre les grands landaux à huit ressorts, le siège surmonté de laquais poudrés ; cabriolets découverts avec les chevaux menés au poing par des grooms à la tenue anglaise coupés armoiriés et coupés de louages. On voyait réunis autour des trottoirs du quadrilatère, occupé par le vaste établissement, tous les spécimens de la carrosserie moderne. Un mouvement d'allées et venues incessantes se faisait entre les voitures et les portes d'entrées. C'étaient des domestiques qui circulaient, les bras chargés de cartons, des dames qui arrivaient, descendaient, claquaient les portières de leur véhicule, et s'empressaient de traverser le trottoir, la jupe relevée. D'autres revenaient, l'œil émerveillé par le souvenir des objets contemplés.

La foule était si nombreuse, si animée, qu'on ne faisait pas attention ni aux partants ni aux arrivants, quand tout à coup, cependant, un mouvement se produisit parmi les curieux amassés devant les vitres du magasin.

Une femme, suivie à distance par un petit groom microscopique, chargé d'un paquet deux fois gros comme lui, venait d'apparaître sur le seuil de la porte, semblant chercher quelque chose des yeux.

Un des huissiers s'était avancé, courbé en deux.

— La voiture de madame la comtesse est avancée.

Et il se mit aux ordres de l'acheteuse, se disposant à la conduire vers la file de droite des équipages.

Mais la cliente l'arrêta de la main.

— C'est inutile, dit-elle, je vais marcher un peu.

Elle se tourna vers le groom :

— Vous direz au cocher de m'attendre avec la voiture près des arcades de l'Odéon.

Le domestique s'inclina et disparut du côté qu'on lui indiqua.

La femme resta un moment immobile sur le trottoir.

C'était une femme d'une quarantaine d'années environ, d'allure fière, extrêmement belle, habituée à recueillir les hommages autour d'elle. Elle portait une toilette à la dernière mode, d'une richesse et d'une élégance suprêmes ; son chapeau sortait de chez la meilleure faiseuse. Elle avait les cheveux légèrement poudrés, ce qui ajoutait au grand air aristocratique qui se dégageait de toute sa personne.

Après un court arrêt à Saintes, il est arrivé à 11 heures à Saint-Maixent où il a passé en revue les élèves de l'Ecole.

Le temps a manqué pour visiter l'Ecole.

Le président est reparti à 1 h. 35 pour Saumur.

ARRESTATIONS

Suivant le *Figaro*, la police de Bordeaux a arrêté trois individus réputés dangereux.

A la Chambre

La Chambre prend en considération une proposition tendant à conférer à l'Etat le monopole des assurances contre l'incendie.

On reprend ensuite la discussion sur le régime des boissons.

M. Lannelongue. — L'alcoolisme ravage l'humanité depuis un siècle ; il faut réagir, car l'avenir est aux nations sobres : en Norvège, on est arrivé en cinq ans, à diminuer de moitié la consommation de l'alcool, cela sans nuire, bien au contraire, à la richesse publique. Essayons d'imiter cet exemple et de lutter à notre tour contre l'alcoolisme.

La vente des boissons n'est pas libre, tous les produits alimentaires sont soumis à l'inspection ; eh bien ! instituons chez les débitants un contrôle de l'alcool qui soit sévère et vigilant. (Applaudissements).

M. Edmond Caze, député de la Haute-Garonne, dépose une proposition tendant à ouvrir un crédit pour venir en aide aux populations de la Haute-Garonne dont les contrées ont été ravagées par un orage épouvantable.

Renvoyé à la commission du budget.

L'escadre française à Kiel

Le *Gaulois* donne le programme à peu près officiel de l'emploi du temps de l'escadre française pendant son séjour dans les eaux allemandes.

Le 19 juin, le *Hoche*, vaisseau-amiral, et le *Dupuy-de-Lôme* appareilleront pour le port de Kiel et passeront par le Skager-Rak, tandis que l'aviso le *Surcouf* quittera le port de Hambourg pour suivre les vaisseaux qui, à la suite de l'aviso impérial *Kaiseradler*, ayant à bord Guillaume II, procèderont à l'inauguration officielle du canal de la Baltique.

Cette cérémonie aura lieu officiellement le 20 juin. Quinze bateaux de différentes nationalités y prendront part. Le *Surcouf* sera le septième à franchir l'écluse de Brunsbuttel, après l'*Enchantress*, yacht de l'amirauté anglaise, et précédant immédiatement l'aviso russe *Grossjachtschi*.

Le *Hoche* et le *Dupuy-de-Lôme*, rejoints le soir par le *Surcouf*, salués par la batterie de Friedrichsort, iront prendre leurs positions dans le port militaire de Kiel, vis-à-vis Holtenau, à l'embouchure du canal.

Le *Surcouf* se placera près de la côte, à sa droite le *Hoche* et derrière celui-ci le *Dupuy-de-Lôme*. C'est cette position qu'occuperont nos vaisseaux le lendemain, à la parade impériale, à proximité, comme on le sait, du vaisseau impérial.

Aussitôt arrivés à Kiel, le contre-amiral Ménard et son état-major descendront à terre pour être présentés au souverain allemand et à son frère, le prince Henri de Prusse, commandant en chef de la flotte de guerre allemande, par notre ambassadeur à Berlin, M. Herbette. Dans la soirée, ils assisteront au bal organisé par le prince Henri, dans la « Marine Akadémie », convertie en salle de danse.

Les drapeaux de toutes les nations représentées — le drapeau français en bonne place — orneront la salle.

Le vendredi 21 juin, à onze heures du matin, l'empereur posera la dernière pierre du canal, à Hotelnau, sur le plateau situé entre le phare et la maison des pilotes. Immédiatement après, aura lieu la fameuse parade des cent navires de guerre allemands et étrangers.

Nos bateaux conserveront leurs positions de la veille. Le yacht impérial *Hohenzollern* viendra se placer à côté du *Hoche* et aura à sa droite le vaisseau russe *Empereur-Alexandre-II*.

La parade durera deux heures. A trois heures, nos officiers, l'amiral Ménard en tête, assisteront au grand dîner. L'empereur aura à sa droite l'amiral Ménard et à sa gauche l'amiral russe. L'empereur Guillaume portera le premier toast à ses invités et aux pays qui les ont envoyés. On parle d'un discours où la participation de la France aura sa place.

C'est après le banquet que Guillaume II, pour remercier solennellement la France d'avoir assisté à l'inauguration du canal de Kiel, se rendra à bord de notre vaisseau amiral.

A minuit, l'escadre française quittera le port de Kiel.

L'Expédition de Madagascar

Londres, 1er juin.

Le *Times* publie une lettre de son correspondant de Tananarive en date du 21 mars.

Le correspondant dit que le parti français a l'oreille de la reine et fait tous ses efforts pour renverser le premier ministre.

Les soldats hovas désertent par centaines, surtout ceux de la division commandée par le premier ministre, qui a accepté tous les pots-de-vin de ceux de ses hommes qui veulent prendre la clef des champs. Ce sont ces circonstances qui ont amené la démission des officiers européens.

A la suite de ces démissions, il n'y a plus d'espoir d'arrêter les Français.

La révolution à Formose

L'anarchie sanglante règne à Formose. La République est tombée. Le président s'est enfui.

Les étrangers sont saufs, mais ils sont inquiets.

TIRAGES FINANCIERS

Paris, 5 juin.

Les tirages suivant ont eu lieu hier après-midi :

Obligations de la Ville de Paris 1886

Le numéro 49,855 gagne 100,000 francs.

Le numéro 239,350 gagne 50,000 francs.

Les numéros 321,859 — 571,510 — 194,683 — 367,678 chacun 10,000 francs.

Les numéros 29,693 — 632,070 — 352,492 — 182,833 chacun 5,000 francs.

Les quarante numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

447,154 — 9,997 — 77,900 — 16,981 — 25,260 — 292,149 — 161,626 — 33,902 — 34,826 — 617,233 — 353,558 — 676,653 — 156,598 — 647,065 — 289,968 — 580,554 — 519,429 — 181,625 — 673,920 — 259,694 — 256,618 — 346,652 — 64,967 — 137,179 — 133,435 — 124,811 — 11,622 — 278,416 — 387,383 — 120,313 — 653,371 — 575,800 — 425,972 — 42,124 — 159,140 — 329,006 — 681, 131 — 47,572 — 485,716 — 552,241.

Crédit foncier

Obligations communales de 500 francs 2,60 et 3 0/0 1879

Le numéro 30,863 gagne 100,000 francs.

Le numéro 629,956 gagne 25,000 francs.

Les numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. : 275,947 — 697,130 — 275,582 — 509,826 — 533,021 — 788,742.

Les quarante-cinq numéros ci-après sont remboursables chacun par 1,000 francs :

593,196 — 743,576 — 495,556 — 428,323 — 744,511 — 84,914 — 330,570 — 154,671 — 992,805 — 470,172 — 256,691 — 476,711 — 44,133 — 973,886 — 830,347 — 806,040 — 822,148 — 237,642 — 513,490 — 181,708 — 533,672 — 880,566 — 751,498 — 804,009 — 344,995 — 199,426 — 469 — 880,994 — 256,962 — 152,936 — 696,457 — 243,057 — 870,609 — 340,329 — 482,115 — 390,313 — 152,475 — 889,944 — 648,900 — 170,984 — 156,702 — 55,769 — 868,944 — 197,155 — 984,842.

Obligations communales de 500 francs 3 0/0 1880

Le numéro 741,930 gagne 100,000 francs.

Le numéro 629,972 gagne 25,000 francs.

Les numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs : 161,796 — 234,455 — 785,458 — 590,078 — 745,921 — 427,086.

Les quarante-cinq obligations dont les numéros suivent seront remboursées chacune par 1,000 francs :

226,852 — 936,358 — 17,694 — 451,413 — 927,618 — 515,576 — 680,380 — 422,710 — 627,227 — 75,305 — 907,214 — 68,214 — 60,381 — 509,858 — 459,733 — 396,446 — 1,424 — 305,796 — 718,809 — 919,621 — 818,807 — 215,842 — 595,138 — 995,028 — 443,221 — 294,085 — 652,765 — 321,427 — 889,356 — 136,246 — 602,941 — 255,867 — 279,704 — 917,525 — 934,696 — 103,632 — 118,619 — 857,567 — 413,633 — 735,797 — 68,598 — 919,277 — 379,761 — 203,049 — 921,620.

Obligations communales de 400 fr. 3 0/0 1891

Le numéro 48,429 gagne 100,000 francs.

Le numéro 938,222 gagne 10,000 francs.

Le numéro 598,025 gagne 5,000 francs.

Les vingt numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

378,398 — 545,960 — 292,671 — 42,693 — 552,222 — 53,338 — 97,451 — 23,150 — 980,201 — 339,250 — 210,267 — 810,668 — 440,685 — 964,860 — 868,700 — 60,853 — 546,830 — 251,778 — 641,213 — 445 994.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

Nos compatriotes

Notre compatriote, M. Vargues, contrôleur des contributions directes à Saint-Flour (Cantal), vient d'être nommé, en la même qualité, à Montignac (Dordogne).

Obsèques

Jeudi matin, à 10 h. 1/2, ont eu lieu les obsèques de M. Bouniols, dont nous avons annoncé la mort imprévue. La population tout entière a accompagné à la gare le cercueil du regretté sous-préfet de Figeac.

Remarqué particulièrement dans le cortège : M. Arnaud, préfet du Lot, M. le secrétaire général, M. le sous-préfet de Gourdon, le conseil municipal au complet, le tribunal, tous les fonctionnaires, les sociétés musicales, les élèves des écoles laïques, du collège, les hospices, etc.

De la sous-préfecture, le cortège s'est dirigé directement vers la gare, où deux discours ont été prononcés, l'un par M. le préfet et l'autre par M. Malrieu, adjoint, au nom du maire, absent de Figeac, de la municipalité et du conseil d'arrondissement.

Le deuil était conduit par le fils du défunt.

Bulletin de l'instruction publique

Par arrêté du ministre de l'instruction publique, les candidats qui justifient de la mention *bien* au baccalauréat de l'enseignement secondaire classique (lettres, philosophie) et d'un minimun de 75 points au certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, pourront obtenir une bourse de doctorat en médecine de première année.

Banquet des conducteurs du Lot

Les conducteurs des ponts et chaussées du département du Lot, ont décidé de se réunir chaque année, soit au chef-lieu du département, soit dans un des deux chefs-lieux d'arrondissement.

Pour 1895, le sort a désigné Figeac.

Le banquet aura lieu dimanche 9 juin, au Buffet.

Direction générale des postes

AVIS

Le bureau de poste de facteur receveur créé à Gagnac, sera mis en activité le 16 juin courant.

Cet établissement desservira la commune du même nom qui fait actuellement partie de la circonscription postale de Bretenoux.

Les correspondances à destination de la dite commune devront donc, à partir de la date précitée, pour être sûrement dirigées, ne plus porter dans le libellé de l'adresse, l'indication de l'ancien bureau chargé de la desservir.

Grandes courses internationales de vélocipèdes

Le Véloce-Sport Cadurcien, dans sa séance du 5 juin, a décidé de donner des Courses internationales de vélocipèdes, le dimanche 7 juillet prochain, sur les Allées Fénelon.

PROGRAMME :

1° Internationale (bi). 1er prix, 80 fr.; 2e prix, 60 fr.; 3e prix, 40 fr.

2° Internationale (bi). 1er prix, 40 fr.; 2e prix, 30 fr.; 3e prix, 20 fr.; 4e prix, 10 fr.

3° Internationale (bi-tandem). 1er prix 50 fr. 2e prix, 30 fr.; 3e prix, 20 fr.

4° Passage au poteau, prix de la ville de Cahors : 5 tours à 10 fr. par tour.

5° Military. 4 prix : Objets d'art.

6° Courses d'enfants. Prix : Médailles.

7° Honneur. Prix : Un objet d'art.

Aucune réduction ne sera faite sur le montant des prix.

Les engagements seront reçus jusqu'au 2 juillet soir; ils devront être adressés à M. Jacques Valette, secrétaire du V.-S. C., au siège du club (Café Tivoli), Cahors.

Grande Fête de nuit

Nous apprenons que l'Orphéon de Cahors se propose de donner, le Dimanche 21 juillet, sur les allées Fénelon, une grande Fête de nuit au profit des malades et blessés de Madagascar.

Nous ne doutons pas du grand succès de cette fête, la population cadurcienne sera en effet heureuse de contribuer pour une large part à une œuvre si éminemment patriotique.

Fête de gymnastique

La Société des Sauveteurs du Lot donnera, le 16 juin courant, une fête de gymnastique sur le cours Fénelon, de 4 à 6 heures de l'après-midi.

Prix des places : Premières, 50 centimes, secondes, 25 centimes.

Chacun s'était retourné pour la voir.

Les femmes la contemplaient avec un sentiment de jalousie, les hommes avec une expression d'admiration qu'ils ne cherchaient point à dissimuler.

Après avoir réfléchi quelques minutes, elle se dirigea du côté du Luxembourg.

Elle semblait accoutumée à être regardée, car l'attention dont elle était l'objet ne la gêna pas une minute. Son œil conserva son calme superbe et sa tête ne se retourna pas.

Le jardin était plein de monde et la journée était superbe. Un soleil clair pas trop chaud, déclinait déjà, inondait le sable des allées, dont il changeait chaque grain en diamant.

Sous les arbres, les plaques d'ombre s'allongeaient, indiquant le déclin de la lumière.

L'inconnue franchit les grilles de son pas leste et relevé.

Elle semblait aspirer avec délice, au sortir de l'étouffement du magasin, l'air vif qui commençait à se charger des fraîcheurs du soir.

Il y avait quelques minutes qu'elle marchait dans la grande allée du milieu, quand elle fut croisée par deux jeunes gens, qui se poussèrent le coude en la voyant.

— La belle femme! s'écria l'un d'eux presque malgré lui.

La comtesse se retourna presque instinctivement, puis elle devint très pâle et un cri involontaire s'échappa de ses lèvres.

Les deux promeneurs s'arrêtèrent stupéfaits.

La comtesse, surmontant son émotion, poursuivit son chemin.

Mais elle allait maintenant à pas rapides et elle avait mis la main sur son cœur, comme pour en comprimer les battements.

— Voilà qui est singulier! dit un des jeunes gens.

Puis, se tournant vers son ami.

— Tu la connais donc?

— Du tout, répondit celui-ci, qui était resté abasourdi au milieu de l'allée.

— Elle semble te connaître, elle...

— Je ne l'ai jamais...

— Ta vue lui a produit une impression étrange.

— C'est ce qui m'a semblé.

— Elle a changé de couleur et je crois qu'elle a crié...

— Je le crois aussi...

— C'est le coup de foudre, mon cher.

— Ne dis donc pas de sottises.

— Elle est superbe...

— Adorable!

— Et une mise!... Ce doit être une grande dame, une marquise de grande roche... ou tout au moins une comtesse d'avant les croisades.

— Ne plaisante pas! dit-il à son ami en lui prenant le bras.

— Diable! s'écria celui-ci d'un ton sérieux, tu serais pris?

— Elle est bien belle, bégaya le jeune homme.

— Oui, c'est une conquête à entreprendre!

L'amoureux secoua la tête d'un air mélancolique.

— Je ne la reverrai peut-être jamais.

— Qui sait? murmura son ami.

— Oh! elle n'a pas l'habitude de fréquenter ces parages.

— Il est certain que je ne l'ai jamais aperçue.

— Cependant, moi, à ta place, dit le plus âgé des deux jeunes gens, je reviendrais ici demain.

— Tu crois donc?...

— Qu'elle reviendra? J'en suis sûr. Tu comprends que ce n'est pas sans motif que ta vue lui a produit cette émotion... Quelle que soit la raison qui la fasse agir, amour ou haine, elle doit désirer te revoir.

Le jeune amoureux ne répondit pas... Il n'osait pas espérer un tel bonheur. Il ne se connaissait pas, en effet, d'ennemi et surtout d'ennemie, et ne pouvait pas croire qu'on pût chercher à lui faire du mal.

C'était donc un autre sentiment qui avait provoqué l'émoi de l'inconnue.

— Je reviendrai, fit-il d'un air souriant.

Il prit le bras de son ami et il disparut avec lui n'osant plus suivre la femme de peur de lui déplaire et de la compromettre.

Celle-ci, après avoir, comme nous l'avons dit, marché un instant à pas rapides, s'était arrêtée derrière un bouquet d'arbustes, puis cachée par le feuillage, elle avait observé attentivement les deux garçons. Elle avait deviné, à l'expression de leur physionomie, la nature de leur colloque. Une grande terreur semblait peinte sur son visage.

— Oh! oui, s'écria-t-elle, je ne me suis pas trompée... c'est bien lui!... Il n'est pas mort! Jean m'a donc menti?

Quand elle eut vu les deux amis quitter le jardin, elle s'éloigna de son côté, mais sa démarche était maintenant agitée et fiévreuse... Elle avait quitté cette allure solennelle de statue avec laquelle nous l'avons vue entrer dans le jardin. Ses jupes de soie soulevées par la rapidité de la marche, avaient des froufrous et comme des grincements menaçants.

En cinq minutes, elle avait gagné la porte du Luxembourg donnant du coté de l'Odéon.

Le groom attendait là, faisant les cent pas en regardant passer les bonnes du quartier, auxquelles il adressait des plaisanteries.

A la vue de sa maîtresse, il reprit vivement son sérieux.

Il courut à la voiture, intimidé par l'air sombre de la comtesse, et ouvrit la portière.

— A l'hôtel, laissa tomber la jeune femme d'une voix toute vibrante, — et vite.

Le cocher fouetta ses chevaux, et l'équipage partit à fond de train, pendant que le jeune homme grimpait lestement sur la banquette.

Pendant le trajet, la comtesse de Kermor, car c'était elle que nos lecteurs viennent de voir sortir du « Bon Marché » et traverser le Luxembourg, c'était Marcelle, l'ancienne maîtresse de Jean de Kermor, devenue la femme du scélérat, quand celui-ci eut été mis en possession de l'héritage de son frère de la façon que l'on sait... C'était elle qui, métamorphosée en grande dame, avait pris peu à peu des allures qui n'auraient pas été déplacées au faubourg Saint-Germain. Elle menait, du reste, avec son mari une vie fastueuse. Après avoir recueilli les millions de son frère, Jean avait repris le titre de comte, porté par son père. Il faisait grande figure à Paris, était admis dans les grands cercles, avait les plus hautes relations, et nul ne se serait douté que les habits qu'il portait, les décorations dont il était affublé, couvraient et faisaient respecter un scélérat digne du bagne.

(*A suivre*).

Théâtre

Une troupe de vaudeville donnera prochainement sur notre scène, *Madame Sans-Gêne*, pièce en 4 actes, avec un prologue, de MM. Victorien Sardou et Emile Moreau.

Questions viticoles

Tous les journaux locaux et régionaux publiaient, ces jours derniers, une note de la Société agricole du Lot, indiquant les moyens de défendre, le plus efficacement, les vignes de l'invasion des maladies cryptogamiques.

Or, voici une autre note de M. le professeur d'agriculture du Lot, donnant des indications absolument opposées :

1° On ne doit pas soufrer « sous l'action de la chaleur et de la lumière les plus intenses » parce qu'on provoquerait le grillage.

Le soufre doit être répandu par un beau temps, calme, le matin après la disparition de la rosée, et le soir. Il faut éviter de l'appliquer au milieu du jour lorsque le soleil est trop ardent; son action trop immédiate à ce moment brûle les jeunes organes de la vigne et attaque surtout les grappes au dernier soufrage.

2° On peut appliquer sans inconvénients la bouillie bordelaise ou la bouillie bourguignonne à toute heure de la journée. L'essentiel c'est que la bouillie soit bien faite, c'est-à-dire que tout le sulfate soit décomposé, cé que l'on obtient facilement en employant les formules que j'ai publiées les années précédentes.

3° Le sulfate de fer répandu sur le sol n'a aucune action contre l'authracnose; il en est de même de la pratique qui consisterait à « lotionner les principales racines mises à nu » avec une solution de ce fer en hiver.

Le meilleur remède à appliquer contre cette maladie consiste à badigeonner toutes les parties de la souche qui sont au-dessus du sol, après avoir enlevé les vieilles écorces, avec une dissolution acide de sulfate de fer, composée comme je l'ai écrit et enseigné plusieurs fois. Cette opération doit être faite une quinzaine de jours avant le débourrement, soit fin février et courant mars.

Pendant la végétation il n'y a pas de traitement efficace; il faut se contenter des traitements à la bouillie bordelaise avec excès de chaux, ou de l'emploi de la chaux vive en poudre sur les parties atteintes, qui a donné aussi quelques résultats.

* * *

Comment voulez-vous que les viticulteurs puissent traiter efficacement, si d'un côté on leur *dit* blanc et de l'autre noir.

Et pourtant, la Société d'agriculture a pour président un viticulteur consommé, l'honorable député M. Rey.

Assistance publique

Liste des docteurs qui ont adhéré à l'œuvre de l'assistance publique avec la désignation des communes qu'ils sont spécialement appelés à desservir :

Arrondissement de Figeac. — Communes de Bretenoux, Biars, Girac, Prudhomat, docteur *Molinié*; Belmont, Autoire, Frayssinhes, Lacamdourcet, Latouille-Lentillac, Loubressac, Saint-Céré, Saint-Jean-Lespinasse, Bannes, Saint-Laurent-les-Tours, St-Médard-de-Presque, St-Paul-de-Vern et Saint-Vincent, les docteurs *Brun, Callé* et *Darnis*, de Saint-Céré; Cahus, Cagnac, docteur *Larréginie*; Comiac, Cornac, Glanes, Lamativie, Saint-Michel-Loubéjou, Teyssieu, docteur *Bénéchie*, de Glanes.

Gintrac, docteur *Marles*; Puybrun, Tauriac, docteurs *Vital* et *Bagou*; Cajarc, Gréalou, Cadrieu, Seuzac, Montbrun, Saint-Chels, docteurs *Romec* et *Vernet*; Carayac, Frontenac, Larroque-Toirac, Saint-Pierre-Toirac, Bédué, Camboulit, Faycelles, docteur *Larnaudie*; Marcillac, Saint-Sulpice, Brengues, Sainte-Eulalie, docteur *Lagasquie*; Puyjourdes, Saint-Jean-de-Laur, docteur *Aymard*; Larnagol, docteurs *Couderc, Romec* et *Vernet*.

Le tableau officiel n'indique pas les noms des docteurs adhérents pour les communes de Figeac, Bagnac, Cuzac, Felzins, Lentillac, Linac, Lunan, Montredon, Prendeignes, Saint-Félix, St-Perdoux et Viazac. Mais il y a lieu de croire que tous les médecins de Figeac ont donné leur acquiescement.

Camburat, Fons, Fourmagnac, Issepts, Lissac, Planioles, Cambes, le Bouyssou, Reyrevignes, docteur *Ferrand*; Capdenac (indéterminé); Lacapelle-Marival, Anglars, Le Bourg, Cardaillac, Espeyroux, Labathude, Rudelle, Saint-Bressou, Sainte-Colombe, Terrou, Saint-Maurice, docteur *Casdiergues*; Thémines, Albiac, Aynac, Leyme, Molières, Rueyres, docteur *Mialet*; Issendolus, Reilhac, Bio, docteur *Fonservines*; Théminettes, Livernon, Assier, Boussac, Corn, Durbans, Quissac, Saint-Simon, Sonac, docteur *Bex*; Latronquière, Calviac, Gorses, Labastide, Lauresses, Montet-Bouxal, Sabadel, Saint-Cirgues, Saint-Hilaire-Bessonies, Saint-Médard-Nicourby, Sénaillac, Sousceyrac, docteur *Castanié*; Espédaillac, Flaujac, Grèzes, docteurs *Lagasque* et *Bex*; Mayrinhac-Lentour et Saignes, docteur *Mialet*.

Procès de presse

Le jugement de l'affaire de M. Martine contre le *Réveil du Lot* sera rendu dans la huitaine.

Commission de réforme

Mardi, 11 juin, la commission mensuelle de réforme se réunira à 10 h. 1/4 à l'hospice de Cahors.

Inspection du 17e corps d'armée

Le ministre a désigné M. le général Cailliot, membre du conseil supérieur de la guerre, pour inspecter, en 1895, le 17e corps d'armée.

Cette inspection doit avoir lieu dans la première quinzaine de juillet.

Courses vélocipédiques

M. le général commandant le 17e corps d'armée a autorisé les vélocipédistes militaires à prendre part aux courses vélocipédiques qui auront lieu le 30 juin à Montauban.

Retraite en musique

Voici l'itinéraire que suivra ce soir la retraite en musique :

Caserne, boulevard Gambetta, rue Brive, les Quais, rue de la Liberté, boulevard Gambetta, faubourg Labarre.

Obsèques

Jeudi matin ont eu lieu les obsèques du regretté Rigal, dont nous avons annoncé la fin prématurée dans notre dernier numéro.

Le deuil était conduit par le fils du défunt.

Tout le personnel de l'administration des tabacs, tous les ouvriers et toutes les ouvrières du magasin de Cahors et une foule d'amis assistaient à la triste cérémonie, qui a été l'occasion d'une imposante manifestation de regrets et de sympathies.

De belles couronnes, dont deux étaient offertes par les employés et par le personnel des tabacs, ornaient le char funèbre.

Sur la tombe, M. Roques, entreposeur du magasin de Cahors, a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs,

Avant de quitter cette tombe je viens, au nom du service des tabacs de Cahors, adresser un dernier adieu à l'homme de bien que nous perdons. L'éloge à faire de Rigal est particulièrement facile; il suffit de jeter un coup d'œil sur toute son existence où on n'a jamais constaté la moindre défaillance.

Il est entré dans l'administration des tabacs le 17 janvier 1863, après avoir fait son service militaire qu'il a quitté avec le grade de sergent-major, les meilleurs certificats et après avoir fait la campagne d'Italie.

Il fut toujours l'homme du devoir, d'une droiture et d'une sûreté de relations absolues. Tous les chefs qui se sont succédé à Cahors n'ont pu s'empêcher de lui accorder la confiance et la bienveillance qu'inspiraient naturellement ses excellentes qualités.

En ce qui me concerne personnellement, je dois dire que ce que je ressentais pour Rigal, n'était plus que de la bienveillance, c'était une vive affection qui me fait mesurer avec douleur le vide profond qu'il laisse après lui.

De même que ses chefs, le personnel qu'il avait sous ses ordres conservera, j'en suis certain, de sa bonté, de son tact et de son esprit de justice le meilleur souvenir.

Ses qualités et ses aptitudes hautement appréciées lui auraient permis d'arriver beaucoup plus vite au grade de chef d'atelier, mais il lui aurait fallu subir un déplacement, et il était tellement attaché à sa bonne vile de Cahors qu'il ne l'eût quittée à aucun prix.

Que sa famille éplorée soit convaincue de la grande part que nous prenons à son malheur, qu'elle puise dans l'héritage d'honorabilité qu'il lui laisse la consolation dont elle a si grand besoin.

Que le souvenir de cet agent mort au champ d'honneur du travail après 33 ans de bons et loyaux services, ne cesse d'être pour son fils un encouragement et un exemple des plus précieux.

Adieu, mon cher Rigal, acceptez l'hommage de tous nos regrets et de nos meilleurs souvenirs.

Nouvelle escroquerie

Un hôtel de notre région a été, ces jours derniers, l'objet d'une escroquerie d'un nouveau genre, qu'il est bon de dévoiler au plus vite, car elle sera très probablement essayée auprès de ses confrères.

Le propriétaire de cet hôtel recevait, il y a quelques jours, une lettre d'un soi-disant comte de Richmond, capitaine du navire le *Québec*, lui annonçant sa prochaine arrivée avec sa famille, en tout neuf personnes et son séjour chez lui pendant quelque temps.

Les bagages devaient précéder les voyageurs.

Quelques jours après, une autre lettre d'un soi-disant Reynolds se donnant comme entrepreneur de messageries à Londres, et réclamant 100 fr. pour le port des bagages et le remboursement des frais d'assurances.

Dans l'intervalle, le propriétaire de l'hôtel avait reçu une troisième lettre chargée portant une entête de banque de Londres et contenant un autre pli volumineux, avec la suscription : Pour remettre au comte de Richmond.

On avait simulé un envoi d'argent pour donner confiance à l'hôtelier qui malheureusement, s'y est laissé prendre.

Avis aux maîtres d'hôtel qui recevraient pareilles propositions.

BANQUE DE FRANCE

AVIS

Le Conseil Général, qui vient d'autoriser les dépôts de titres par l'intermédiaire de toutes les Succursales et des Bureaux Auxiliaires, a décidé en même temps que la Banque de France se chargerait à l'avenir de faire exécuter, à la Bourse de Paris par le Parquet des Agents de Change ou auprès des Parquets de province, si la demande lui en est faite, les ordres de bourse de ses clients.

La Banque ne servira dans aucun cas d'intermédiaire pour une opération de report ou une opération à prime.

Elle n'admettra que les ordres au comptant ou à terme, mais à condition, dans ce dernier cas, que les titres seront levés ou livrés en liquidation.

Les ordres pourront d'ailleurs être passés au cours moyen ou à un cours fixé.

La Banque n'accepte aucune opération à découvert. Ses clients devront toujours lui remettre une couverture en espèces ou en compte, en cas d'achat, et les titres en cas de vente.

Si la provision versée pour les ordres d'achat était insuffisante, les titres achetés serviraient à couvrir la Banque du montant de l'opération, jusq'au règlement définitif.

Sauf le cas de force majeure, la Banque fera exécuter les ordres qui lui seront transmis, le jour même où l'avis lui parviendra à Paris, ou au plus tard à la bourse suivante.

Pour les ventes, aussi bien que pour les achats, les clients seront débités ou crédités du jour du règlement de la Banque avec l'Agent de Change.

Les bordereaux des Agents de Change sont remis aux clients, à l'appui de chaque opération.

Il sera perçu une commission de Banque de 1/2 0/00 (demi pour mille) en sus de l'impôt et du courtage payé à l'Agent de Change.

Pour les ordres liés, la commission ne sera perçue que sur l'opération la plus forte.

Les frais d'envois et d'assurance des titres resteront à la charge des clients.

Les Succursales et les Bureaux Auxiliaires sont chargés de donner sur ce nouveau service tous les renseignements qui pourraient être utiles au Public.

Convention entre le Gouvernement Russe et la Banque de France

La Banque de France recevra dans ses caisses les titres de la dette publique russe, extérieure, payable en métalliques, qui lui seront déposés par les porteurs désireux d'avoir des titres nominatifs.

En représentation de ces titres, la Banque délivrera à chaque déposant des certificats nominatifs à leurs frais.

La Banque sera responsable du dépôt des titres sauf en cas de force majeure. Elle surveillera les tirages des titres amortissables. Elle en préviendra les titulaires sans assumer aucune responsabilité et se chargera du remboursement des titres amortis.

Elle paiera à ses déposants, aux échéances, à Paris et dans ses succursales les coupons échus, soit en espèces, soit en créditant les déposants, titulaires de comptes à la Banque de France. Les déposants seront exonérés de tous droits autres que le timbre du certificat.

Arrestation

La police a arrêté, jeudi, le nommé Pierre Aquié, agé de 62 ans, né et domicilié à Arcambal, près Cahors, pour mendicité et vol d'une chemise au préjudice de la nommée Jeanne Hirondelle, domiciliée dans notre ville.

M. AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste, à Brives, informe le public qu'il sera à Cahors, **Hôtel de l'Europe**, le dernier samedi de chaque mois, à la disposition des personnes qui réclameraient ses soins.

Par suite de cette nouvelle combinaison, il pourra rester deux jours quand ses clients en auront besoin.

La Pharmacie populaire et commerciale

Rue de l'Hôtel de Villle, à Cahors, **créatrice de la Pharmacie à prix réduit**, est la seule qui donne des médicaments de choix à **50 0/0** au-dessous du tarif de la région.

Gourdon

M. Mabru, ancien juge de paix à St-Germain, nommé en la même qualité à Souillac, et M. Louis Longpuech, remplaçant M. Mabru à St-Germain, ont prêté serment devant le tribunal de notre ville.

Fumel

La foire a été belle, mais les affaires sur les bœufs n'ont pas été importantes, ni les cours très élevés.

Les jeunes porcs sont toujours chers.

La volaille de 60 à 65 c. la livre.

Les jeunes poulets de 2 à 3 fr. la paire.

Les lapins de 2 à 4 fr. la paire.

Puy-l'Evêque

La foire n'a pas été très importante.

Les bœufs se vendaient à des prix peu élevés et il s'est fait peu d'affaires.

Les jeunes porcs se vendaient à de bons prix.

Les oisons de 3 à 5 jours, se vendaient de 4 à 5 fr. la paire.

Les canetons métis de 2,50 à 2,75 la paire.

La volaille de 2,50 à 5 fr. la paire.

Les lapins 30 c. la livre.

Les œufs de 40 à 45 c. la douzaine.

Le blé de 11 à 12 fr. les 4/5.

Le maïs de 7 à 8 fr.

Les pommes de terre de 2 à 2,50.

Braconniers et recéleurs

La Société centrale des chasseurs pour aider à la répression du braconnage, vient de tenir son assemblée annuelle à Paris. Des discours qui ont été prononcés et des rapports qui ont été lus, il résulte que les membres du bureau de cette Société ont pris leur mission très au sérieux, et qu'ils ont usé largement des moyens que donne la loi pour empêcher la coupable industrie des braconniers et des recéleurs.

C'est contre ces derniers que la Société a dirigé principalement ses efforts. Elle a eu raison, car on ne saurait trop le répéter, les restaurateurs et les maîtres d'hôtel qui servent du gibier en temps prohibé sont beaucoup plus funestes que les braconniers de profession.

Sur l'initiative de M. Bejot, président, et de M. Paul Moleux, vice-président, nombre de procès-verbaux ont été dressés. En même temps la Société stimulait le zèle des gardes à l'aide de récompenses et de médailles. Il n'est que juste de constater que l'administration a secondé les efforts de la Société.

M. Dupuy a signalé son passage au ministère de l'intérieur par une série de mesures préservatrices dont les chasseurs lui sont encore reconnaissants. Depuis quelques mois, malheureusement, les bonnes dispositions de l'administration paraissent singulièrement atténuées.

Ainsi, dans certaines parties de la France, dans le Sud-Ouest, notamment, les restaurateurs et les aubergistes recommencent à servir à leurs clients du gibier en temps prohibé, Il serait à désirer que l'on se décidât à couper court, une bonne fois, à cet abus.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 1er au 8 juin 1895

Naissances

Saurys, Constance, au Payrat.

Lacombe, Raoul, rue de la Liberté, 25.

Décès

Combalbert, Jean, cultivateur, 72 ans, Impasse Dedrain, 6.

Mandelli, Pierre, bijoutier, 85 ans, célibataire, Boulevard Gambetta, 26.

Rigal, Jean, chef d'atelier au magasin des tabacs, 58 ans, rue Lastié, 26.

Laborderie, Adrien, menuisier, célibataire, 27 ans, rue Lacalprenède, 4.

Andrieu, Victor, receveur des contributions indirectes en retraite, 62 ans, rue Clément-Marot.

Beaucoup de personnes sont malades, et éprouvent des *malaises indéfinissables* parce qu'elles ont, sans le savoir, une nutrition allanguie et défectueuse qui retient au sein de l'organisme une foule de matières nuisibles qui y séjournent au lieu d'être expulsées rapidement. Pour se guérir, elles n'ont qu'à faire usage de la **Tisane Dussolin**. C'est en même temps un excellent *dépuartif* qui guérit les *maladies du sang et des humeurs* et agit comme *antiglaireux. antibilieux* et *régénérateur des forces*. On en trouve dans toutes les pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon avec la notice explicative. Bien se rappeler le nom **Tisane Dussolin**. Dépôt général à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

Le Quinium Labarraque, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un médicament tonique et digestif qui fortifie les estomacs délicats ou affaiblis.

SPÉCULATION FRUCTUEUSE

Toutes personnes s'intéressant aux **affaires de Bourse**, ont le plus grand intérêt à lire régulièrement la **Circulaire Sanvic**, qui leur donne tous les samedis la *note exacte du marché* et l'indication des opérations immédiatement opportunes. Envoi *gratis et franco* sur demande adressée à M. SANVIC, 56, rue de la Victoire, Paris.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à *M. Vincent*, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Volailles

35 ans d'un succès toujours croissant!! ont démontré l'efficacité absolue de la **Poudre carminative Picard-Faivre!** dans toutes les **maladies de volailles, choléra des poules, crise du rouge des dindons**. 2 francs la boîte de poudre pour 300 poules. Dans toutes les pharmacies. Vente en gros : P. GALLET, 29 (bis), rue des Francs-Bourgeois, PARIS.

A VENDRE

POUR CAUSE DE SANTÉ

La belle propriété du **Thérou**, canton de Puy-l'Evêque. — Rapport et agrément — Plaine du Lot.

Maisons d'habitation et d'exploitation — Jardins — Terres — Bois — Près — Ruisseau — 22 hectares de vignes en plein rapport, exposition au midi — Abri du vent du nord — *Vins de premier cru*. — Revenu net assuré 4 0/0.

CONTENANCE TOTALE : **82 hectares**

S'adresser à M. CH. BIMBENET, géomètre-expert, à Agen.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re, 2e et 3e classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi :

Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulou-Perthus (le), Cambo-Ville, Capvern, Céret (Amélie-les-Bains, La Preste, etc.), Couiza-Montazels, Dax, Guéthary (halte) Hendaye, Laluque (Préchacq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (Cadéac, Vieille-Aure), Larons (les Eaux-Bonnes, les Eaux-Chaudes), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestalas (Barèges, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur), Prades (Le Vernet et Molitg), Quillan (Ginoles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Girons (Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Saint-Flour (Chaudes-Aigues), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de	2	personnes	20 %
—	3	—	25 %
—	4	—	30 %
—	5	—	35 %
—	6	— ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite *quatre jours* au moins avant le jour du départ.

PÈLERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour, il est délivré, chaque année, du 1er mai au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1re classe, de 35 0/0 en 2e classe et de 30 0/0 en 3e classe sur le double des prix des billets simples :

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

EXCURSIONS EN AUVERGNE
et dans le Limousin

Avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 1er Juin au 30 Septembre des billets d'*Excursion en Auvergne* et dans le *Limousin* valables pendant 30 jours, au départ des gares désignées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et comprenant les itinéraires A, B et C, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire A comprend :

1° Le parcours circulatre ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Largnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

2° Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit est Vierzon pour les points de départ Paris, Orléans, Blois, Tours Le Mans, Angers, Nantes; St-Sulpice-Laurière pour le point départ Poitiers, Limoges-Bénédictins pour le point de départ Angoulême; Brive pour les points de départ Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban et Toulouse.

ITINÉRAIRE B

L'itinéraire B comprend :

1° Le parcours aller et retour du point de départ à Vierzon ;

2° Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Largnat, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche), Vierzon.

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire C comprend :

1° Le parcours circulaire ci-après défini :

Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Largnac Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche) ;

2° Le parcours aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit ci-dessus est Limoges-Bénédictins, pour les points de départ Poitiers et Angoulême ; Brive, pour les points de départ Bordeaux et Périgueux ; Capdenac, pour les points de départ Agen, Montauban et Toulouse.

PRIX DES BILLETS

GARES de départ	ITINÉRAIRE A 1re cl.	ITINÉRAIRE A 2e cl.	ITINÉRAIRE B 1re cl.	ITINÉRAIRE B 2e cl.	ITINÉRAIRE C 1re cl.	ITINÉRAIRE C 2e cl
Paris.....	98 f.	73 f.	120 f.	90 f.	» f.	» f.
Orléans...	86	64	108	81	»	»
Blois.....	86	64	108	81	»	»
Tours.....	91	68	113	85	»	»
Le Mans...	103	77	123	94	»	»
Angers...	103	77	123	94	»	»
Nantes....	113	87	133	104	»	»
Poitiers ..	91	68	»	»	91	68
Angoulême	91	68	»	»	86	64
Périgueux.	86	64	»	»	81	60
Bordeaux..	98	73	»	»	98	73
Agen.....	98	73	»	»	91	68
Montauban	98	73	»	»	86	64
Toulouse..	103	77	»	»	91	68

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal à 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1re et 2e classe, aux prix du tarif G. V. n° 2.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprenennt pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le chemin de fer.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES

et à l'Imprimerie Laytou, rue du Lycée (Cahors)

La petite Carte de poche

DU LOT

Oui, je suis guéri, je ne tousserai plus jamais, et je tiens par reconnaissance à faire connaître mon secret. C'est grâce aux Pastilles du Dr CABANES que ma toux a disparu. C'est grâce aux Pastilles du Dr CABANES que vous n'aurez plus ni Rhumes, ni Grippes, ni Catarrhes, ni Bronchites.

DÉPÔT Phie DERBECQ, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. *Envoi franco contre timbres.*

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte

Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil.*

Écharpes pour maires et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

LIQUIDATION

pour cause de cessation de commerce

P. BRUEL

CAHORS, — Rue du Lycée, n° 3, — CAHORS

Porcelaines et Cristaux, Articles pour limonadiers et maîtres d'hôtel, Services de table à café et à thé, Fantaisies de toutes sortes, Biscuits anglais, Cristaux de Bohême, Statuettes de Saxe, Vases, Services à toilette, Jardinières, etc., etc., à **25, 30** et **50 0/0 de rabais** des prix ordinaires de vente.

On céderait le fonds à l'amiable.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, Ancien Chef de Section

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1re marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — *Prix très réduits* sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. Doucède envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Paraissant le mardi

Abonnement pour un an :

France ..... 5 fr.
Etranger..... 6 fr.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

POUR AMÉLIORER POTAGES · SAUCES · RAGOUTS LÉGUMES et toutes sortes de METS ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT UN BOUILLON DÉLICIEUX ET ÉCONOMIQUE PRENEZ DU VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

EXIGER LA SIGNATURE : LIEBIG EN ENCRE BLEUE SUR L'ETIQUETTE

APPAUVRISSEMENT du SANG

L'anémie, les pâles couleurs, les maux d'estomac, les époques difficiles, les pertes blanches ont besoin pour être guéris rapidement du fer à l'état soluble et de phosphates; on les trouve réunis dans le **Phosphate de fer de Leras,** très recommandé pour les enfants pâles, délicats, privés d'appétit et les jeunes filles qui se développent difficilement.

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

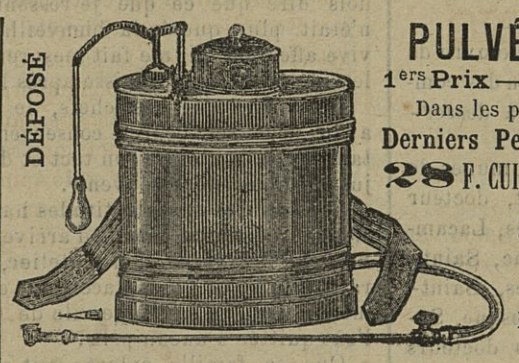

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

1ers Prix — Hors concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

Nota. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de payement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires ; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT

6, Rue de la Liberté, Cahors.

La Grande Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :

BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut.
H. DERENBOURG, prof à l'Ecole des langues orientales.
F.-Camille DREYFUS, député de la Seine.
A. GIRY, professeur à l'Ecole des chartes.
GLASSON, de l'Institut, prof à la Faculté de droit.
Dr L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine.
C.-A. LAISANT, docteur ès sciences mathématiques.
H. LAURENT, examinateur à l'Ecole polytechnique.
E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof au Collège de France.
H. MARION, professeur à la Sorbonne.
E. MUNTZ, conservateur de l'Ecole des beaux-arts.
A. WALTZ, prof à la Faculté des lettres de Bordeaux.

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes, — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre.

Elle formera environ 28 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché : **600** fr.
Payables : **10** fr. par mois
ou **500** fr. comptant

La Grande Encyclopédie va nous délivrer d'une multitude de volumes indignes de l'omniscience. (Arsène Houssaye)

Demander Prospectus détaillé aux Editeurs

Relié : **750** fr.
Payables : **15** fr. par mois
ou **650** fr. comptant

H. LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris